

Direction des affaires culturelles
Service Événementiel – Ville de Grenoble

Appel à participation - Marché de Noël 2024
22 novembre – 24 décembre 2023

Objectif : Temps d'animations et de culture - Marché de Noël 2024

Dans le cadre de l'organisation du Marché de Noël, organisé par la Ville de Grenoble et qui se tiendra du 22 novembre au 24 décembre 2024 sur la place Victor Hugo, la Ville recherche des propositions artistiques afin d'animer cette manifestation familiale.

Préambule :

L'édition 2024 du marché de Noël se tiendra du 24 novembre au 24 décembre, sur la place Victor Hugo. Ouvert 7 jours sur 7, de 10 h à 20 h à l'exception des nocturnes jusqu'à 22 h les jeudis, vendredis et samedis.

Le marché de Noël est un temps fort de la vie économique locale qui regroupe une centaine d'exposants. Grâce à un nombre accru d'exposants issus de l'économie sociale et solidaire et une attention soutenue à l'origine et la qualité des produits proposés, le marché de Noël permet également de mettre en valeur les actions qui contribuent aux transitions écologiques et sociales.

Le Marché de Noël constitue également un temps de vie festif, ouvert à toutes et tous.

Pour proposer une programmation riche et variée nous sollicitons les acteurs culturels du territoire. Les temps d'animation et de culture se dérouleront dans l'enceinte du marché de Noël.

Les projets sélectionnés pourront bénéficier d'un accompagnement technique léger: accompagnement pour prendre connaissance des possibilités techniques des lieux ciblés, pour l'installation sur place, pour la mobilisation de certains matériels spécifiques à définir et discuter en amont via la note technique. L'équipe de programmation et un directeur technique seront à la disposition pour anticiper les solutions à mettre en œuvre.

Vous trouverez ci-dessous les cahiers des charges des animations et des temps culturels que la Ville souhaiterait proposer au public. Les propositions amateurs et professionnelles seront acceptées.

Pour information, le service événementiel procédera à la sélection des candidatures en août et septembre.

Mail : marchesdenoel@grenoble.fr

1- Déambulations, spectacles de rue

Déambulations et spectacles de rue

Petites déambulations, et spectacles de rue dans l'enceinte du Marché place Victor Hugo (environ 3 personnes maximum).

Les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 18h.

2- Concerts, DJ, chorales ou fanfares

Implantation sur la place Victor Hugo d'une scène (6x4) et d'un système de sonorisation professionnel. Un technicien son sera présent sur site. Les groupes disposeront d'un système son professionnel mais pas de console son en façade (le son est réglé sur tablette).

Cette année, en raison de la remise en eau de la fontaine, le service événementiel ne sera pas en mesure d'installer la fosse dans le bassin comme lors des précédentes éditions. L'espace d'écoute sera donc plus éloigné et la jauge inférieure aux années précédentes. Les concerts seront diffusés par haut parleur sur tout le site.

a) **Concerts / Dj**

Ces représentations dureront une à deux heures et auront lieu les jeudis, vendredis, samedis pour un début entre 18h et 19h

b) **Chorales**

Les chorales sont programmées en après-midi de 14h à 18h les mercredis, samedis et dimanches. Pas de sonorisation des chorales.

c) **Fanfares**

Les fanfares pourront être programmées sur scène ou en déambulation (à préciser dans la candidature) Les fanfares pourront être programmées le week-end (toute la journée les samedis et dimanches), mercredi après-midi ou en soirée la semaine (du mercredi au vendredi).

3- Ateliers créatifs

Ateliers de créations plastique, de décoration, de jeux, etc. pour enfants et adultes.
A tenir soit dans un chalet 6mx2m

Pour information le chalet animation n'est pas chauffé
Vous pouvez demander le plan du chalet par mail

4- Contes

Contes pour les enfants dans le chalet animation.

Pour répondre à cette demande, nous cherchons des formes artistiques :

- Adaptées à l'espace public extérieur de jour ou de nuit,
- Adaptées à la saison hivernale, la programmation a lieu en plein air, sous des conditions hivernales, sur un espace aménagé ou dans les allées du marché de Noël ;
- Créatrices de lien avec les habitants.es ;
- Gratuites pour les usagers/spectateur et en accès libre ;
- Qui ne font pas l'objet d'une quelconque discrimination. ;
- Adaptée au contexte et à l'ambiance d'un Marché de Noël

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir par mail vos propositions au plus tard avant le **lundi 15 juillet 2024 à l'adresse suivante : marchesdenoel@grenoble.fr**

Votre e-mail constituera votre dossier, il devra contenir :

- **Des coordonnées et un contact**

- Un devis ou montant du contrat de cession (les transports, hébergements et frais de repas ne peuvent pas être organisés et pris en charge directement par la ville)
- Une présentation de votre travail (le plus détaillé possible, avec lien vidéo, sonore et photo par exemple)
 - Vos disponibilités sur la période
- Une fiche technique (si possible adaptée aux contraintes techniques indiquées plus haut)